

JUILLET

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15 Paiement des charges sociales pour les PME employant au plus 10 salariés.	16 Entreprise au Réel normal : déclaration TVA du mois précédant sur imprimé CA3. (16 au 24 du mois selon statut social)	17	18	19	20	21 TVA - régime simplifié Paiement de l'acompte RSI de juillet NN à la date limite inscrite sur votre avis d'acompte (comprise entre le 15 et le 26 juillet).
22	23	24 Penser à contacter le service social pour les paies Par fax : 04.94.08.00.32 mail : scg.riou@wanadoo.fr	25	26	27	28
29	30	31				